



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
Départementale
des territoires**

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau

Metz, le 31/08/2020

La responsable de l'unité police de l'eau,

Affaire suivie par :
Tél : 03 87 34 33 22
E-mail : delfina.de-magalhaes@moselle.gouv.fr

à

Monsieur le Maire
Mairie de Algrange
25 Rue Maréchal Foch
57440 Algrange

OBJET : Dossier de déclaration concernant les travaux de restructuration du collecteur de transfert syndical en amont du PR ST Jacques à Algrange et Nilvange– Recevabilité

RÉF. : Dossiers instruits_en cours\EU-DO-STEP\Dossiers\FLORANGE (SEAFF)\8-TRAVAUX\2020 RESTRUCTURATION COLLECTEUR SYNDICAL

P.J. : 2

Monsieur le Maire,

J'ai reçu pour instruction un dossier de déclaration en date du 16 mars 2020, au titre de l'article R.214-18 du code de l'environnement, concernant les travaux de restructuration du collecteur de transfert syndical en amont du PR ST Jacques à Algrange et Nilvange.

Après examen, je vous informe que le dossier transmis est recevable.

Vous trouverez ci-joint la copie du courrier envoyé au pétitionnaire ainsi qu'un exemplaire du dossier.

Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, je vous serais reconnaissant de bien vouloir procéder à l'affichage en mairie du courrier valant avis de recevabilité pendant la durée d'un mois minimum. Le dossier du pétitionnaire devra être mis à disposition du public pendant cette même période.

A l'issue de cet affichage, vous voudrez bien dresser procès verbal de cette formalité obligatoire que vous m'adresserez.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguées.

La responsable de l'unité police de l'eau,


Céline Dellinger

Copie :
SEAFF
CAVF